

## **Une stratégie pour une place financière durable**

En décembre dernier, le Conseil fédéral a publié un rapport consacré aux axes stratégiques de la politique suisse en matière de place financière. Il souhaite garantir la stabilité et le bon fonctionnement du système financier et préserver l'intégrité et la réputation de la place financière suisse. Pour ce faire, le Conseil fédéral propose d'introduire un impôt libérateur dans les échanges avec nos voisins importants, qui permettrait aux clients étrangers de s'acquitter de leurs obligations fiscales envers leur pays, de lever les obstacles qui entravent l'accès de notre secteur financier aux marchés transfrontaliers, de mieux contrôler les entreprises représentant un risque systémique pour l'économie suisse et de maintenir un environnement fiscal attrayant.

Ce qui frappe dans ce catalogue de mesures – dont toutes ne sont pas sans intérêt - c'est qu'il se concentre principalement sur la gestion des risques et la politique fiscale. Peu de propositions vont dans le sens, plus proactif, d'un meilleur positionnement de la Suisse sur le marché international en tant qu'acteur financier spécifique et, pourquoi pas, vraiment différent et innovant. La Suisse aurait aujourd'hui l'opportunité de se montrer sous un nouveau jour, en tournant le dos à la concurrence fiscale sans scrupules qui règne entre les Etats et à cette finance irresponsable, obsédée par le profit à court terme, qui lui a fait tant de tort. Une main d'œuvre de haute qualité, dont on pourrait encore améliorer les compétences en termes de gestion financière durable, ou encore une surveillance et des réglementations efficaces, seules garantes d'une certaine fiabilité des échanges, peuvent aussi contribuer à attirer des capitaux. De plus en plus d'acteurs du secteur financier s'intéressent en outre aux investissements dits éthiques, responsables ou durables, et sont persuadés qu'il s'agit d'un secteur d'avenir à fort potentiel.

Malheureusement, on ne trouve guère trace de tout cela dans la stratégie du Conseil fédéral... Quand ce dernier nous parle d'assurer l'«intégrité» de la place financière suisse, probablement ne pense-t-il qu'à sa simple préservation. Pourtant, ce terme évoque aussi des notions comme la probité, la transparence ou la durabilité. Des valeurs - mais aussi des atouts - à intégrer d'urgence dans notre pratique financière.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans Le Nouvelliste le 7 janvier 2010